

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 06/11/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20241105-138473-DE-1-1

**Séance du mardi 5 novembre  
2024  
D-2024/372**

Date de mise en ligne : 07/11/2024

certifié exact,

**Aujourd'hui 5 novembre 2024, à 10h07,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

suspension de séance de 13H09 à 14H13 et de 17H58 à 18H06

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 11H35, Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H00, Monsieur Nicolas PEREIRA présent jusqu'à 13H09, Monsieur Monsieur Thomas CAZENAVE présent sauf de 12H10 à 14H13, Monsieur Francis FEYTOUT présent sauf de 14H13 à 16H00, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 11H49, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 12H43 et Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 14H18.

### **Excusés :**

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

## **Education Artistique et Culturelle. Appel à projets marrainage et parrainage. Subventions. Autorisation**

Monsieur Baptiste MAURIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2022, la Ville de Bordeaux a reçu le label 100% EAC délivré par le ministère de la Culture. Dans le cadre de la stratégie Education Artistique et Culturelle (EAC) de la Ville, un appel à projets a été lancé à destination des professionnels de la culture et des sciences visant à déployer des marrainages/parrainages au sein de groupes scolaires publics du premier degré pendant deux ans.

L'objectif de cet appel à projets est de permettre à tous les élèves de primaire de la Ville de Bordeaux de bénéficier d'un parcours d'EAC au cours d'un cycle scolaire. Ce dispositif permet aux élèves de développer des habitudes de fréquentation de lieux culturels, de se familiariser avec des pratiques artistiques et de rencontrer des professionnels de la culture et des sciences.

6 marrainages/parrainages ont été lancés à la rentrée 2022 et ont pris fin en 2024.  
25 marrainages/parrainages ont été lancés à la rentrée 2023 et sont actuellement en cours.  
Les marrainages/parrainages déjà mis en place ont touché environ 44% des élèves bordelais.  
Pour la période 2024-2026, à la suite du Conseil municipal du 9 juillet dernier un premier appel à projets a déjà permis de retenir 8 opérateurs culturels dès la rentrée 2024.

Afin de développer les parcours EAC sur tous les temps des élèves et favoriser l'inclusion des personnes dites en situation d'empêchement dans les projets EAC, il est aujourd'hui proposé d'élargir les structures bénéficiaires des marrainages/parrainages aux associations du périscolaires et aux établissements sociaux et médicosociaux du CCAS de Bordeaux. Quatre opérateurs, lauréats de l'appel à projet marrainages/parrainages 2024-2026 ont ainsi été retenus.

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- Agence créative : 10 000 €
- Collectif Calk : 10 000 €
- Cie Christine Hassid Project : 10 000 €
- Jaune Magenta : 10 000 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2024, rubrique 30 – nature 6574, ainsi qu'à signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

### **ADOPTÉ A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 novembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Baptiste MAURIN**

**ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature**

<b>Associations bénéficiaires</b>	<b>Estimation des aides en nature 2024 sur la base des montants 2023 (en euros)</b>
Collectif CALK	10 187,00
Agence créative	8 051,00
Compagnie Christine Hassid Project	338,33